



FORMATION

Concevoir un atelier de porc à l'engraissement ou post sevrage-engraissement

Objectif

Acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un atelier de porc à l'engraissement ou post sevrage-engraissement. L'objectif est de combiner, maîtrise du cout de production et valorisation du porc sur le marché (circuit court, AB...).

Public cible

Porteurs de petit projet en engraissement ou post sevrage-engraissement,
Salarié ou futur salarié en porcherie d'engraissement ou post sevrage-engraissement,
Salarié en service de remplacement

Contenu

Programme articulé autour de 2,5 demi-journées à thème :

- Jour 1
 - Anatomie, physiologie du porc, comportement du porc
 - Besoin alimentaire, formulation, rationnement du porcelet et du porc à l'engraissement
 - Visite de l'élevage porcin de la ferme du lycée agricole de Dannemarie sur Crète
- Jour 2
 - Mode de logement (plein air, bâtiment...)
 - Santé et biosécurité
- Jour 3
 - Visites d'élevages d'engraissement sur litière et en plein air

Méthodes pédagogiques

Exposé techniques,
Echanges en groupe,
Identification des contraintes de la gestion des petits élevages,

Date et Lieu

16, 17 et 18 novembre (matin)
Ferme du lycée agricole de Dannemarie sur Crète pour les 2 premiers jours de formation
Visite d'atelier porcin (lieu à confirmer)

Intervenant

Anatomie, physiologie du porc, comportement du porc, besoin alimentaire, formulation, rationnement :
Intervenant à définir
Mode de logement et visite d'élevage (plein air, bâtiment...) : Denis CREUSY (Chargé de mission bâtiment et environnement INTERPORC de Franche Comté)
Santé et biosécurité : Dr ESNAULT Alienor ; Vétérinaire

Coût

Formation (en € net de taxe), ces couts peuvent être éligible au crédit formation ou crédit d'impôts

- 120 € : Contributeur VIVEA à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel VIVEA de 2000 € (chef d'entreprise, conjoint collaborateur, aide familial, cotisant solidaire)
- 500 € : Autres publics (salarié agricole, demandeur d'emploi...) ; une prise en charge est possible par OCAPIAT ou Pôle Emploi.

Repas en commun à la cantine ou au restaurant (cout TTC):

- 50 € (3 repas)

NB : Ces cout sont indicatifs et sont susceptible d'être réajusté.

Renseignement :

INTERPORC Franche-Comté : Denis CREUSY 06 70 63 20 06 ou Maude PHILIPPE 06 18 34 08 33
Email : accueil@interporc-fc.fr

